



Déclaration préalable Solidaires Finances Publiques CTL du 7 mai 2021

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local se réunit ce jour une nouvelle fois en mode partiellement présentiel, avec quelques privilégié(e)s ayant l'honneur de fréquenter ce cénacle, en visioconférence pour les autres (si toutefois, ils et elles parviennent à se connecter et à suivre tant bien que mal les propos échangés).

Bien entendu, Solidaires Finances Publiques ne participera pas à cet ersatz de « dialogue social » qui consiste à feindre d'écouter les agent(e)s, prendre en compte leurs revendications et entendre leurs représentant(e)s dans pareilles conditions.

En fait, il s'agit de cocher sur l'agenda social la tenue d'une réunion par pur affichage...

Les élu(e)s Solidaires Finances Publiques se borneront donc à lire une déclaration préalable et quitteront la séance.

Quand bien même la session se déroulerait conformément à ce que les agent(e)s sont en droit d'attendre d'une instance paritaire, à quoi bon participer ?

Les demandes des agent(e)s quant à l'exercice d'un travail épanouissant au service des usagers ?
Vous n'en avez rien à faire.

La souffrance de plus en plus grande des agent(e)s des Finances Publiques du département de l'Aude, étayée par le dernier rapport du médecin de prévention disponible, qui fait état d'une multiplication par 3 entre 2015 et 2017 ?

Vous la niez.

Les manifestations des mêmes agent(e)s soutenues par les élu(e)s locaux et les usagers, telle celle organisée à Capendu la semaine du 12 au 16 avril 2021, visant à défendre le service public des Finances que nous voulons développer ?

Vous dénigrez la compétence et l'utilité des agent(e)s présent(e)s sur ce site.

Que proposez-vous donc à l'agenda de la session de ce jour ?

La poursuite de la destruction du réseau des Finances Publiques audois par la mise en place du soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité » au 1^{er} septembre 2021 malgré l'opposition unanime de la population.

Doit-on vous rappeler que les sénateur et sénatrice audois(e)s, la Présidente du Conseil départemental et le Président de l'Association des Maires de l'Aude ont été contraint(e)s de s'adresser en novembre 2020 directement au Premier Ministre devant votre autisme forcené et votre entêtement coupable pour lui signifier leur opposition résolue à ce projet ?

Il est vrai que vous ne faites qu'obéir à vos Maîtres de la DGFIP...

Les Directeurs départementaux sont-ils donc tombés si bas qu'ils ne puissent désormais avoir une réflexion autonome et cartésienne sur la place du service public des Finances dans leur département ?

Rabâcher ad nauseam les mêmes éléments de langage leur tient de seul bréviaire.



Vous nous répérez donc sans doute aujourd'hui ou plutôt à la seconde convocation, la même prose écœurante. Du style de celle publiée sur Ulysse le 22 avril : « le NRP, des avancées importantes en 2021. Depuis bientôt deux ans, la DGFIP a engagé une démarche nouvelle, pluriannuelle, concertée de modernisation de son réseau. »

Qu'y-a-t-il donc de nouveau dans le fait de supprimer des structures et des effectifs, cela est fait depuis 20 ans ?

Quelle est donc cette supposée « concertation » dans le département de l'Aude ?

Celle que vous avez effectuée avec votre état-major ou celle qui aurait dû advenir avec élu(e)s, agent(e)s et usagers pour déterminer la place du service public des Finances dans le département ?

La modernité ? Novlangue qui signifie désagrégation des structures des Finances Publiques, intensification du travail des agent(e)s et abandon de pans entiers du territoire.

À quoi servirait-il que les élu(e)s Solidaires Finances Publiques se présentent à cette session ?

Pour écouter les balivernes qui consisteraient à faire croire que la création du SDIF au 1^{er} septembre va améliorer le service public foncier rendu aux usagers ?

Pour entendre le verbiage propagandiste qui indiquerait que l'antenne à Castelnaudary était attendue comme le Messie par les élu(e)s chaurien(ne)s et la population locale ?

Pour supporter des mensonges qui essaieraient de convaincre les simples d'esprit que la création du Service de Gestion Comptable de Limoux va permettre davantage de « proximité » ?

Ou que grâce à 2 nouveaux conseillers aux décideurs locaux, enfin une expertise va être apportée aux collectivités, puisque chacun(e) sait que, jusqu'à cette trouvaille technocratique, les comptables publics n'étaient bon(ne)s qu'à empocher des indemnités de conseil...

Nous nous passerons donc bien volontiers de ces pénibles propos.

Notre action ne consistera plus désormais à servir de caution à des décisions contraires à l'intérêt du service public, décisions qui, quel que soit le vote des représentant(e)s du personnel, seront entérinées.

Notre action sera entièrement tournée vers le combat résolu contre le soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité », la démétropolisation, les suppressions incessantes d'effectifs, la généralisation à marche forcée du télétravail sans réflexion aucune sur les conséquences pour les agent(e)s et autres mesures toxiques à l'endroit de l'Administration des Finances Publiques et visant à son démantèlement intégral.

Sachez donc, si vous n'en étiez pas encore persuadé, que les agent(e)s des Finances Publiques, les élu(e)s et les usagers ne resteront pas sans réaction face à la destruction de missions essentielles que nous sommes fier(e)s de remplir au quotidien pour le plus grand bénéfice de nos concitoyens.